

1^{er} Forum de la sécurité civile

**Intervention du Colonel Pascal COLIN,
directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Marne**

- L'alerte des maires lors d'intervention sur leur commune
- Le soutien au maire par les sapeurs-pompiers lors d'une intervention d'ampleur

L'alerte et l'information des maires

- Souhais variables selon les maires
- Consignes d'informations
 - Décès sur la voie publique,
 - Accident de voie publique avec blessé grave,
 - Pollution,
 - Incendie important (habitation, industrie,...),
 - Blessure ou malaise d'un élu de la commune,
 - Nécessité de relogement,
 - Découverte par les SP de situation particulière sur les lieux d'intervention (exemple : insalubrité).
- Pas d'information
 - Malaise à domicile,
 - Intervention dans le cadre de la vie privée.
- Réunion avec l'association des maires de la Marne
 - Définir les seuils d'information pour les évènements de moyenne ampleur.

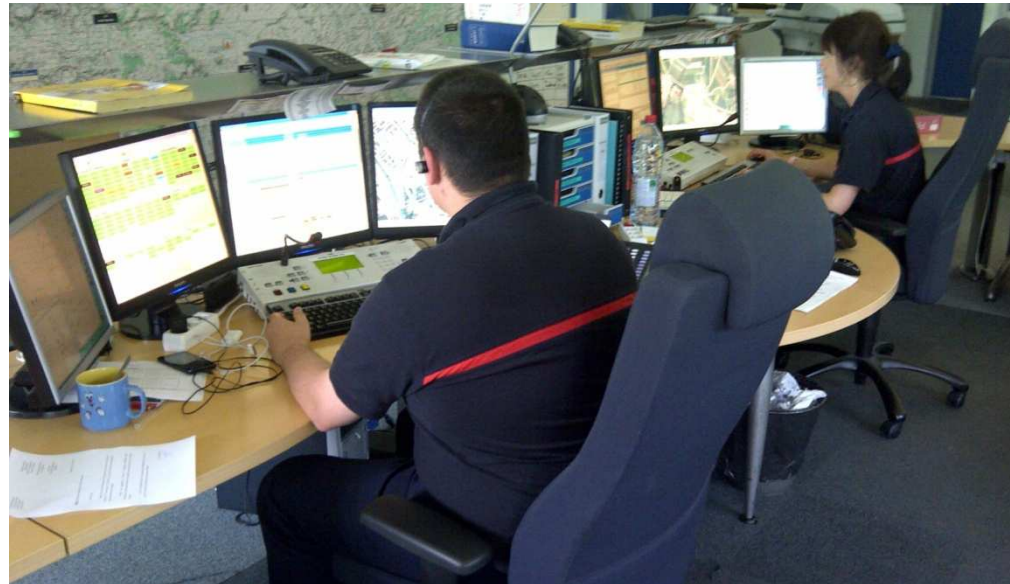
Évènement d'ampleur

Personne n'est à l'abri



Gestion de l'alerte au CTA-CODIS

- Localisation
- Nature de l'appel
- Dimensionnement de l'évènement
- Envoi des moyens
- Information des services publics et autorités



Dimensionnement de l'évènement

3 juillet 2011



9 septembre 2009



19 juillet 2009



14 juin 2007



SDIS
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
MARNE



Dimensionnement de l'évènement



SDIS
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
MARNE



40 types de Trains de départ

Incendies de Bâtiment :



Incendies de Végétation :



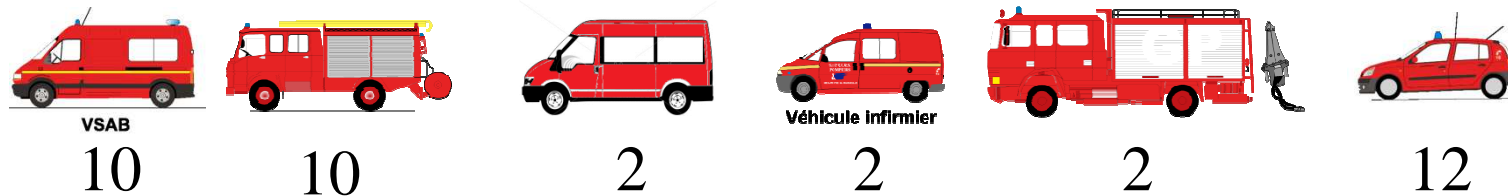
Secours routiers :



Personne blessée



Plan rouge



10

10

2

2

2

12

Les organes de commandement



Préfecture
Centre Opérationnel
Départemental
COD



PC opérationnel
PCO

Directeur des
Opérations de
Secours
DOS

Commandant des
Opérations de
Secours
COS



CODIS



Poste de commandement
SDIS Chef PC



Les actions, les objectifs des services à distance

Préfecture

Coordination départementale interservices

Relation avec le maire et les autorités zonales et nationales

Demandes de moyens en renfort des autres départements

CODIS

Envoi des secours départementaux

Maintien de la couverture opérationnelle

Information des autorités

Gestion des moyens

Rôle du PCO

Réunion toutes les 20 à 30 minutes au PCO

- Présidée par le DOS (soutien du COS)
- DOS, COS, chefs de services (gendarmerie, police, exploitant, ...)

Pilotage des opérations et des services

- Bilan des victimes
- Situation et prévisions de l'évolution de l'évènement
- Hypothèses d'actions à mener
- Préparation des prochains communiqués de presse



Directeur des
Opérations de
Secours
DOS



PC opérationnel
PCO

26 juin 2013



Le COS

Commandant des
Opérations de
Secours
COS

Conseil le maire ou le préfet DOS sur :

- Les **décisions d'importance**,
(évacuation de population, options liées à la pollution...)
- **L'évolution** du sinistre,
(pollution, relogement, troubles à l'ordre public...)
- La **communication** vers le public,
- La **coordination** interservices,
- Le **rétablissement** de la vie normale.

- **Ordonne** les actions opérationnelles qui lui sont préparées
- Assure la **sécurité** du site
(sapeurs-pompiers, autorités, badauds, environnement)



Poste de
commandement
SDIS Chef PC

Conduite de l'opération menée à 2

COS & DDSIS

Organisation du commandement des secours



Poste de
commandement
SDIS Chef PC



Commandant des
Opérations de
Secours
COS



Poste de
commandement
SDIS Chef PC

Plusieurs secteurs

- Géographiques (exemple : Ouest-Est, Bat. Production-Bat. stockage,...)
- Fonctionnels (exemple: Extinction- ramassage des victimes, ressources en eau...)

Les chefs de secteur sont appelés
Chefs de colonne – Chefs de groupe



Les fonctions structurantes de commandement au CODIS et au PC des sapeurs-pompiers

- Chef CODIS ou Chef PC

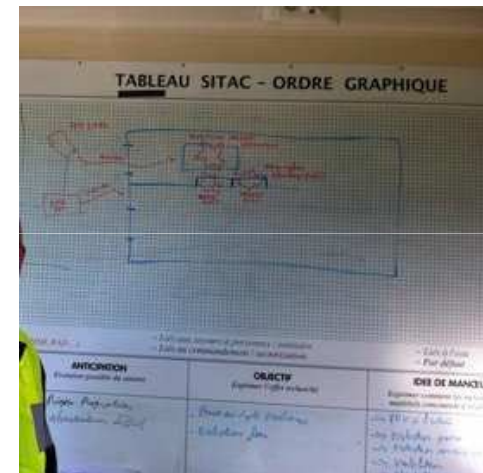


- Fonction RENSEIGNEMENT

- Fonction MOYENS

- Fonction ANTICIPATION

- Fonction ACTION



SDIS
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
MARNE



Présence du préfet

- L'évènement :
 - est limité à la commune : le DOS est le maire.
 - concerne plusieurs communes : le DOS est le préfet.
- Déclenchement d'un plan ORSEC : le DOS est le préfet.
- Le préfet se présente sur les lieux : le DOS est le préfet.
- Intérêt de la coordination interservices
- Communication au public

Les organes de commandement



Préfecture COD

Directeur des Opérations de Secours
DOS



PC opérationnel
PCO

Commandant des Opérations de Secours
COS



CODIS



Objectifs

Le retour à la vie collective normale est l'objectif commun de tous les acteurs intervenant sur ces évènements d'ampleur.

La réussite de l'opération est obtenue ensemble en se coordonnant et en se concentrant sur le soutien aux victimes et aux sinistrés.